LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Question écrite de Madame Sophie de La Rochefoucauld et les élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire à Monsieur le Maire de Paris, relative aux moyens réellement consacrés à la lutte contre le racisme et les discriminations LGBTphobes à Paris

Alors que les actes racistes et les discriminations LGBTphobes continuent de progresser, Paris doit être à la hauteur de son ambition de ville refuge, de ville d'égalité et de ville de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Le racisme et les discriminations ne constituent pas des phénomènes marginaux: ils structurent durablement l'espace social, l'accès aux droits et le rapport aux institutions.

En 2024, 9350 délits ou crimes à caractère raciste ont été recensés, soit une hausse de 11%. Et 4800 actes de violence LGBTphobes sont recensés chaque année soit une augmentation de 14% depuis dix ans.

Les associations de terrain alertent régulièrement sur la persistance des discriminations à l'embauche, dans l'accès au logement, à la santé, dans les parcours administratifs, dans l'espace public ainsi que sur l'augmentation des agressions visant les personnes LGBT+, en particulier les personnes trans. Les habitants des quartiers populaires, les personnes perçues comme noires, arabes, asiatiques, roms ou issues de l'immigration continuent de subir des discriminations systémiques qui affectent leur accès aux droits et leur quotidien.

Face à cette réalité, il est essentiel de pouvoir mesurer les moyens réellement consacrés par la Ville de Paris à la lutte contre le racisme et les discriminations LGBTphobes, au-delà des déclarations d'intention.

Dans ces conditions, la Ville de Paris peut-elle indiquer :

- Quel est le montant exact des crédits budgétaires consacrés par la Ville de Paris à la lutte contre le racisme, les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée et les discriminations LGBTphobes ?
- Quelle part de ces crédits est consacrée aux actions de prévention, d'éducation populaire, de sensibilisation, d'accompagnement des victimes et de soutien aux associations ?
- Quelles sont les associations bénéficiaires de subventions municipales dans ces domaines et quels montants leur ont été attribués au cours des trois dernières années et quel montant continuera de leur être attribué ?

- Quels moyens humains la Ville consacre-t-elle spécifiquement à ces politiques publiques ?
- Si l’exécutif envisage d'augmenter les crédits consacrés à la lutte contre le racisme et les LGBTphobies dans le prochain budget municipal, afin de répondre à la hausse des actes et violences signalés par les associations et les institutions spécialisées ?